



## Compte rendu CTL du 21 janvier 2022

Un Comité technique Local s'est tenu vendredi 21 janvier 2022 entre l'administration et FO DGFIP 84. La délégation FO était représentée par Mireille COMPAGNAT et Christian PERNOT. Pour FO DGFIP 84, la participation à ce CTL était nécessaire pour rappeler son opposition aux suppressions de postes mais également obtenir des réponses aux interrogations sur les raisons de la poursuite de ce plan social à la DGFIP de Vaucluse.

Les sujets suivants ont été évoqués lors de cette réunion :

### **1) Approbation des PV des CTL**

La délégation a approuvé les PV des CTL des 6 avril 2021, 16 juin 2021 et 30 septembre 2021.

### **2) Evolution des emplois dans le cadre du PLF 2022**

En Vaucluse, 13 postes sont supprimés en 2022. Ils viennent s'ajouter à la longue liste de ceux perdus par notre administration depuis le début des années 2000.

La plupart de nos services sont concernés par cette nouvelle saignée.

En matière de contrôle fiscal, FO a rappelé que, au plan national, la fraude fiscale était évaluée à 60 milliards l'année dernière. La délégation a rappelé son exigence de maintenir les effectifs de ces services pour garantir un contrôle fiscal de qualité sur l'ensemble de Vaucluse, sachant la complexification croissante de la réglementation. Or, cette année, la BCR perd un emploi de catégorie B et le PCR un de catégorie A. Pour la Direction, ces suppressions sont justifiées par les gains de productivité réalisés, notamment grâce au data-mining.

Pour Force ouvrière, il est impensable de garantir un contrôle fiscal de meilleure qualité en diminuant les effectifs des services qui le réalisent !

S'agissant des services de publicité foncière, s'il est vrai que le SPFE ne perd pas d'emploi suite à la fusion des services d'Avignon et Orange le quatre novembre dernier, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des agents de ces services a subi une pression importante pour résorber rapidement une partie du retard sur les publications.

Cette fusion à marche forcée a des conséquences sur le SDIF qui est contraint de reprendre des dossiers initialement traités par le SPF pour améliorer la qualité des fichiers. De plus, FO DGFIP 84 a fait remarquer que les collègues des impôts fonciers continuaient de traiter nombre de contentieux taxe foncière. Dans ces conditions, le SDIF aurait dû bénéficier de renforts. Cette année, non seulement il n'en aura pas mais, de plus, il perd un poste de géomètre. Pour la Direction, la solution ne réside pas dans le maintien des moyens en personnel, mais dans l'évolution des méthodes de travail du SDIF !

En ce qui concerne les SIP et SIE, ils sont également visés par les suppressions de postes :  
- quatre emplois de catégorie C en SIP (deux à Carpentras, un à Avignon et un à Cavillon).

- deux emplois de catégorie B en SIE (un à Orange et un à Carpentras).

FO DGFIP 84 a expliqué que les SIE et SIP constituaient des services de proximité auxquels les entreprises et contribuables sont attachés. La délégation s'est élevée contre le fait que, à peine créé, le SIP Sud Vaucluse (siège à Avignon et antenne à Cavaillon) subissait déjà des suppressions d'effectifs ! La Direction a répondu que ces suppressions sont justifiées par la volonté de mieux répartir les charges entre les différents services du département. Cela s'appelle le nivellement par le bas!

Par ailleurs, la question des effectifs des services de gestion comptable a été évoquée. Le SGC de Vaison la Romaine, créé en septembre 2021, perd déjà un emploi de catégorie B, au prétexte déjà invoqué du rééquilibrage de charges, et le SGC de Monteux, dont l'ouverture est prévue le premier septembre prochain, perd un emploi de catégorie C avant même sa création!! Fabuleux, non?

En ce qui concerne Vaison la Romaine, FO DGFIP 84 a insisté sur la surcharge de travail liée à la création de cette usine à gaz qui gère 197 budgets. La Direction a répondu qu'elle supprimait un emploi non pourvu dans ce poste.

Enfin, l'équipe des échelons de renforts perd trois agents de catégorie B. Pour FO, ses emplois devraient être préservés afin d'aider les services dont les effectifs sont temporairement diminués (congés, par exemple).

D'une manière générale, tout au long de la réunion, FO DGFIP 84 a rappelé son attachement au recrutement de fonctionnaires statutaires pour pallier les manques d'effectifs dans nos services. Les représentants ont indiqué à la Direction qu'elle gérait la pénurie de personnel, ce dont elle a convenu !

FO DGFIP 84 a voté contre les suppressions d'emplois 2022 en Vaucluse.

### **3) Ponts naturels**

Trois ponts naturels sont proposés cette année :

- le vendredi 27 mai ;
- le vendredi 15 juillet ;
- et le lundi 31 octobre.

Toutefois, le 27 mai, une permanence à distance au titre de la campagne déclarative est prévue ce jour-là (téléphone et mail). Elle sera constituée d'agents volontaires des SIP.

Pour FO DGFIP 84, le 27 mai ne constitue pas un pont naturel dès lors qu'il n'est pas imposé à l'ensemble des agents de la DDFIP de Vaucluse. Dans ces conditions, la délégation s'est abstenue lors du vote.

### **4) Présentation du projet VOX Usagers**

Il s'agit d'un site de recueil des avis des usagers sur leur expérience avec les services publics. Il a déjà été expérimenté dans l'Hérault et le Gard.

En Vaucluse, il est pour l'instant limité au SIP. Ouvert depuis le mois d'octobre, il n'y a eu que cinq expériences pour l'instant.

### **5) Présentation du dispositif ANF (accès des notaires au fichier)**

L'Accès des Notaires au Fichier immobilier (ANF) permet le traitement automatisé des demandes de renseignements hypothécaires des offices notariaux, sans intervention des SPF(E). Le notaire rédige sa demande sur son logiciel de rédaction d'acte et reçoit une réponse dématérialisée.

La Direction nous a expliqué que ce traitement informatisé permettrait de ne plus exercer une tâche à faible valeur ajoutée.

Pour FO DGFIP 84, cet ANF consiste en un transfert d'activité de nos services, cette fois-ci vers l'étude notariale qui aura désormais en charge le traitement des demandes de renseignement, tâche précédemment dévolue à nos collègues du SPFE. Ce transfert correspond à une privatisation d'une mission de la DGFIP !

Pour le département de Vaucluse, le déploiement de l'ANF interviendra à compter du mois de mars 2022 pour l'ensemble des 76 études notariales du département.

## **6) Questions diverses**

FO a demandé la communication du nombre d'heures écrêtées dans notre département ainsi que le nombre de jours mis sur les CET par les agents de notre DDFIP. La Direction nous a répondu que ces informations nous seraient communiquées dans le cadre du tableau de veille sociale en CHS CT au mois de mars 2022.

La délégation a également rappelé les difficultés d'approvisionnement en produits ménagers des sociétés de nettoyage privées qui interviennent dans nos locaux. N'hésitez pas à nous contacter si vous constatez que vos locaux ne sont plus nettoyés.